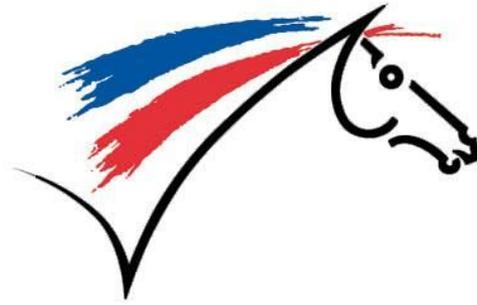


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENTS

Challenges Départementaux

C.S.O. Grenoble - Agglo

C.S.O. Nord Isère

2018

Maison Départementale des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cdx

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

e-mail : cdei038@gmail.com

1. Préambule :

Dans le cadre de la Dotation Fédérale d'Actions (subvention FFE-CRE-RA), le Comité Départemental de l'Isère organise deux circuits de Concours de Saut d'Obstacles (catégories Club & Poney) dénommés « Challenge CSO Grenoble-Agglo et Challenge CSO Nord-Isère ». Ces compétitions sont mises en œuvre par les Clubs Organisateur avec le partenariat du Comité Départemental.

2. Règlements Généraux : cf documents FFE

3. Ouverture des épreuves Poney :

Les épreuves Poney indicées 4, 3, 2, 1 et Elite sont ouvertes aux poneys B, C, D.

4. Participation :

4.1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (cf. règlement CSO 2018).

4.2 Cavaliers :

- Les cavaliers doivent être titulaire de leur licence fédérale en cours de validité et appartenir à un Club du département de l'Isère.
- Dans le cas où un cavalier monte plusieurs chevaux ou poneys dans la même épreuve, seul le meilleur classement lui rapportera des points.
- Un cavalier ne peut pas être classé dans 2 catégories différentes, dès lors qu'il a obtenu **3 premiers quarts** dans des épreuves de catégorie supérieure, il peut participer en catégorie inférieure sans pouvoir figurer au classement final.

5. Mode d'attribution des points :

Tous les cavaliers ayant terminé l'épreuve marquent des points (sauf abandon, éliminé ou disqualifié = 0 pt) selon le mode d'attribution suivant :

- Le premier cavalier ayant terminé l'épreuve reçoit autant de points que le nombre de cavaliers figurant au classement (les cavaliers disqualifiés ne comptent pas), avec un maximum de 20 points, le 2^{ème} 1 point de moins et ainsi de suite, jusqu'au 20^{ème} cavalier qui marque 1 points, ainsi que les cavaliers suivants.
- Pour l'épreuve préparatoire remplaçant la poney 4, le classement ne prendra en compte que les poneys.
- En cas de dédoublement d'épreuve, les résultats seront fusionnés: les 2 premiers de chaque épreuve sont premiers ex-aequo de l'épreuve fusionnée, les 2 deuxièmes sont 3èmes ex-aequo

- Dans les épreuves comportant plus de 10 partants un bonus de 3 points est attribué au 1^{er} de l'épreuve, de 2 points au 2^{ème} et de 1 point au 3^{ème} (sauf pour les épreuves préparatoires)
- Les points restent attribués aux cavaliers non licenciés en Isère.
- En cas de classements multiples dans la même épreuve, seul le meilleur sera conservé.

Le Classement Provisoire à jour sera affiché dans chaque Club Organisateur.

Attention !!!

- Challenge Grenoble - Agglo : Le classement général prendra en compte tous les résultats.
- Challenge Nord Isère : Le classement général ne prendra en compte que les 3 meilleurs résultats de chaque cavalier.

6. Déroulement du Challenge :

Le classement provisoire (computer list), sera affiché pour chaque Concours "Challenge" afin que les cavaliers puissent se situer. A l'issue du dernier Concours, un classement général aura lieu pour tous les cavaliers ayant participé à trois épreuves minimum. En cas d'égalité de points le meilleur résultat lors de la dernière épreuve déterminera le classement final.

Les épreuves du Challenge ne sont pas des Concours supplémentaires, mais des épreuves sélectionnées dans les Concours existants et validés par le CDE Isère.

7. Remise des Prix à l'issue de la dernière épreuve:

La remise des prix se tiendra en présence d'un membre du Comité, et les cavaliers devront OBLIGATOIREMENT être en tenue de concours.

Les trois premiers cavaliers du classement général de chaque série Challenge seront récompensés par une dotation spécifique offerte par le Comité Départemental Équitation de l'Isère et ses partenaires.